



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

UNESCO

Question écrite n° 17210

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur l'année internationale de la planète Terre qui s'est ouverte devant l'Unesco. Il s'agit d'une initiative conjointe de l'Union internationale des sciences géologiques (UISG) et de l'Unesco, qui a été lancée officiellement, mardi 12 février à Paris, par Koïchiro Matsuura, directeur général de l'Unesco. Il souhaite connaître les objectifs de la France dans ce cadre.

Texte de la réponse

L'année internationale de la planète Terre vise avant tout à expliquer à la communauté mondiale les défis qu'elle doit relever, à en préciser la portée scientifique et à permettre aux autorités publiques d'en tirer les conséquences en termes d'actions politiques. La place donnée aux scientifiques pour permettre une décision collective informée mérite d'être renforcée. Les géologues, les géophysiciens, les géochimistes, qui étudient la Terre et les bouleversements ayant ponctué son histoire depuis plus de quatre milliards d'années, doivent jouer un rôle central. C'est pour cette raison que la France, attachée à l'inscription sociale et culturelle des initiatives mises en place pour cette année mondiale, a décidé de dénommer cette année internationale comme celle des « géosciences au service de l'humanité ». Le rôle des sciences de la planète dans ce contexte s'appuie sur les fondements de la démarche scientifique des géologues : prospecter pour trouver de nouvelles ressources minérales ; surveiller les évolutions des milieux naturels ; comprendre et anticiper les réactions de la planète, soumise en particulier aux sollicitations de l'homme ; proposer des solutions alternatives en matière de ressources énergétiques et de stockage des déchets de plus en plus nombreux ; continuer à être des « lanceurs » d'alertes. Les projets soutenus par le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire au titre de cette année internationale de la planète Terre sont : les 9e Journées nationales de l'étude des sols (Angers, avril 2008). Elles visent à faire le point sur les recherches et les stratégies d'exploitation des sols français dans une perspective de développement durable et à mettre en lumière le rôle particulier du sol dans la ville ; l'exposition « Vivre sur une Terre en mouvement » (Paris, Palais de la découverte, jusqu'en octobre 2008). Elle présente une approche démonstrative complète du phénomène sismique et des gestes salvateurs, et promeut le développement d'une culture du risque ; la publication du livre de photos grand format et haut de gamme « La Terre en images » en avril 2008 par le bureau des recherches géologiques et minières (BRGM). Cet ouvrage illustre l'objet Terre à partir de photographies scientifiques à toutes les échelles ; les 4e Journées nationales du patrimoine géologique (Digne-les-Bains, septembre 2008). Elles réuniront tous les acteurs de la protection du patrimoine géologique afin de faire le bilan des dernières années passées en matière de protection, d'information et de promotion du patrimoine géologique. Enfin, la France mettra à profit sa présidence du Conseil de l'Union européenne pour soutenir les initiatives communautaires qui pourraient émerger dans ce domaine des géosciences.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17210

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 février 2008, page 1324

Réponse publiée le : 29 juillet 2008, page 6560